

La délégation départementale
de l'Isère

Affaire suivie par :
Corinne CASTEL
Service santé environnement
04 26 20 94 72
ars-dt38-environnement-sante@ars.sante.fr

Réf. : 176365

DREAL AUVERGNE-RHONE-ALPES - UD 38
17 boulevard Joseph Vallier
38030 GRENOBLE CEDEX 2

DDPP de l'Isère
22 avenue Doyen Louis Weil
CS 6
38028 GRENOBLE CEDEX 1

Grenoble, le 15 juin 2021

Objet : Pont-de-Claix - SUEZ

Par mail en date du 30 avril 2021, j'ai été informé du dépôt du dossier de la société SUEZ sur l'application Guichet Unique Numérique pour avis de l'ARS.

La société SUEZ exploite des installations de traitement de déchets sur la plateforme chimique du Pont-de-Claix. Elle souhaite implanter un réservoir de stockage de solvants chlorés de 300 m³ et aménager une aire de dépotage pour les camions citernes. Ces nouvelles installations seront situées sur la plateforme chimique, à proximité des activités existantes.

Les habitations les plus proches sont situées à environ 400 mètres à l'Ouest.

Le projet est situé en dehors des Périmètres de Protection de captages d'eau destinée à la consommation humaine.

Ce projet ne modifie pas la nature et la quantité des déchets traités par les installations existantes. Les rejets atmosphériques et aqueux ne sont pas augmentés par rapport à la situation initiale.

Il n'y aura pas de trafic routier supplémentaire.

Les impacts sur l'environnement et la santé ne sont donc pas modifiés.

Je n'ai pas d'observation particulière sur ce dossier.

Pour le directeur général et par délégation,
Pour le directeur départemental de l'Isère,


L'ingénieur du Génie Sanitaire
Bernard PIOT

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00 - www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr



